



« On ne battra pas en retraite ! » n°11

Le journal de la mobilisation à la Ville de Paris (mardi 21 mars 2023)



Nous allons le faire céder. Jeudi, prenons la Bastille !

Après le 11^e 49-3 en moins d'un an, le gouvernement échappe à la motion de censure à 9 voix près.

Emmanuel Macron s'entête et crée une crise politique majeure en voulant imposer un projet contre l'avis de 80% de la population et de l'ensemble des syndicats.

La colère gronde, les manifestations, les grèves et les blocages se multiplient dans tout le pays.

Un député macroniste (Patrick Vignal) en vient à déclarer que pour apaiser la situation il faut « suspendre la réforme » !

Cela signifie que nous pouvons gagner !

Ce n'est pas que la question des retraites qui se joue là, c'est un peu l'avenir proche de notre pays, de ses droits sociaux, de ses conquêtes démocratiques

Alors, face à l'injustice du projet, à la brutalité et au déni de démocratie du pouvoir, soyons au rendez-vous.

Mardi 21 mars

18h

Rassemblement à République

Mercredi 22 mars

9h30 Assemblée Générale

Bourse du travail, salle Pottier

3 rue du château d'eau M° République

Jeudi 23 mars

9h30 Assemblée Générale

Bourse du travail, salle Ferrer 3 rue du château d'eau M° République

14h Manifestation à Bastille

Rendez-vous des personnels de la Ville de Paris 13h30 M° Chemin Vert

Droit de participer à plusieurs Assemblées Générales sur heures d'information syndicale (sur temps de travail).

Des préavis de grève sont déposés pour tous les jours de mars.

Pas d'obligation de se déclarer gréviste avant la grève.

Étalement sur plusieurs mois des retraits de salaire (pas plus de 2 jours par mois).

1 heure de grève : 1/210e du traitement prélevé

(environ 7€ pour 1 500€ de salaire, 10€ pour 2 000€)

½ journée : (plus d'¼ de journée jusqu'à ½ journée) : 1/60e du traitement prélevé

(environ 25€ pour 1 500€ de salaire, 34€ pour 2 000€)

1 journée : 1/30e du traitement prélevé